

Les échos du conseil...

Délibération du 28 août 2017

Signature de la convention concernant les accompagnateurs dans les transports scolaires

Le Conseil Départemental de la Savoie, organisateur des transports scolaires sur tout le département, a confié une partie de ses missions à la Communauté de Communes de Haute Tarentaise. Cette dernière gère le transport scolaire sur la Haute Tarentaise et met en œuvre la Charte Départementale des Transports dont la logistique est confiée aux communes.

Cette charte prévoit notamment que « la présence d'un accompagnateur est obligatoire à compter de 7 enfants âgés de moins de 6 ans » en préscolarisation.

Cette convention annuelle vise à définir le rôle de chacun des différents acteurs (Communauté de Communes), accompagnatrices (agents communaux), transporteurs (agents communaux) et les familles et à concrétiser le fonctionnement existant au quotidien sur notre commune, avec la présence d'une accompagnatrice sur chacune des 2 lignes du transport scolaire intra-muros.



Délibérations du 9 octobre 2017

Tarifs fourrière municipale

Le tarif de frais d'enlèvement d'un véhicule est fixé à 117 euros. Les frais de garde du véhicule s'élèvent à 6 euros par jour.

Demande de classement office du tourisme catégorie 2

Val d'Isère est classée station de tourisme depuis 1943 et station de sports d'hiver et d'alpinisme depuis 1969. Ces classements deviennent caducs au 1er janvier 2018. Afin de conserver les avantages liés à cet état (entre autre la gestion de son office de tourisme), la commune a déposé une demande de classement de son office en catégorie 2. Cette procédure lui permettra d'obtenir la dénomination de « commune touristique » avant d'être d'élévée au statut de « station classée de tourisme ».

Droit d'expression...

QUAND LA COMMUNICATION VIRALE EST GRIPPÉE

Twitter, Instagram, Facebook sont aujourd'hui des relais essentiels dans la communication « virale » de toute entité notamment touristique. Val d'Isère est donc bien sûr présente sur ces réseaux sociaux. Mais que dit Val ? Que vend Val ? Quels sont ses messages ? Dans le cadre de quel plan de communication ? Pour quelle politique de communication ? Y en a-t-il une ? Autant de questions que nous posons et nous nous posons régulièrement depuis plus de 3 ans, en vain !

Ce que tout un chacun découvre sur les réseaux sociaux est cependant inquiétant : en effet en cette période de première neige, les rares messages sonnent particulièrement creux voire contre productifs quand il s'agit par exemple de compter les cm de neige. Rien de bien structuré, pas de souffle et pas d'objectifs clairs... c'est clair !

Ne serait-il pas pourtant simple de mettre en avant nos points forts que sont notre domaine skiable hors pair et la neige qui va avec, bien évidemment (qu'elle tombe du ciel ou qu'elle sorte des canons), les incomparables



professionnels du ski qui peuplent nos nombreuses écoles de ski et surtout sans oublier le charme fou de notre village. Voire plus pour autant que ces sujets soient répertoriés clairement et partagés avec tous les autres nombreux acteurs de la station. Mais le village gaulois avec son chef Marcus BAUERIX, ses seconds MATTIX ET BOBBIX, bon pied bon œil, veillent au bon ronronnement de l'ensemble... dormez tranquille. Et pendant ce temps soyez assurés que les autres stations nous taillent des croupières.

Un point sur... la fibre optique

Le 20 octobre dernier le département a pris la décision de résilier le contrat de Délégation de Service Public visant la couverture du département en fibre optique et de relancer la procédure en urgence avec un nouveau prestataire.

Le nouveau contrat ne pourra pas être mis en place avant 2019 mais il permettra de déployer du très haut débit plus rapidement. Grâce à l'évolution de la technologie et à l'intensification de la concurrence, tous les savoyards seront reliés à la fibre fin 2024, soit deux ans avant l'échéance initialement prévue et à moindre frais. La communauté de communes, partenaire du département, abordera le sujet le 4 décembre avec les élus et maires de Haute-Tarentaise.



Pour rappel, la fibre optique est déployée progressivement sur le territoire français depuis 2009. A Val d'Isère, la commune a déployé sa propre infrastructure de transmission en fibre optique afin de relier ses bâtiment communaux et para-communaux et a installé les fourreaux dans lesquels viendra se loger la fibre du département. Lorsque les travaux de développement seront achevés sur la commune chaque consommateur décidera du raccordement final à son logement en faisant appel à un opérateur.

la lettre de Val d'Isère

L'INFORMATION MUNICIPALE DE VAL D'ISÈRE DÉCEMBRE - JANVIER & FÉVRIER 2018 NUMÉRO 46

www.valdisere.fr

Edito

A l'heure où vous lirez ces lignes la gare routière aura disparu. La décision de sa démolition a été prise afin de garantir la pérennité de la procédure d'Unité Touristique Nouvelle (UTN) garante du projet Coin de Val. Il aurait été sans doute plus aisé de bénéficier d'un commencement d'exécution moins contraignant sur ce site mais, face à l'impossibilité d'avoir d'autres choix, c'est cette décision qui a été prise. Nonobstant cet épisode, je souhaite profiter de cette tribune pour vous dire combien ce projet nécessite un engagement permanent et une ténacité à toute épreuve.

Un jour, quand il s'agit de réaliser une plage de dépôt sur la plaine de la Daille afin de juguler une partie du risque d'inondation sur l'ensemble de la station y compris sur le Coin de Val on nous oppose la dégradation de l'habitat de la truite Fario dont tout le monde connaît la population. Outre quelques aménagements, il nous faudra attendre juillet 2018 pour commencer les travaux.

Le lendemain, et toujours sur le risque d'inondation, il est recommandé de relever le seuil de la route au Laisinant afin que l'Isère, en cas de crue, retrouve rapidement son lit. Pas de chance, l'altimétrie de l'ouvrage dépasse légèrement 1,5 m, ce qui range ce dernier au rang de digue et nécessite une procédure de loi sur l'eau d'une durée d'environ 6 mois.

Le surlendemain, il est définitivement acquis que la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sera transférée le 1^{er} Janvier 2018 à l'intercommunalité avec toutes les incertitudes de facto qui pèseront sur ces sujets sensibles.

Toutes ces contraintes et ces aléas, pour ne citer qu'un échantillon représentatif, sont très chronophages et énergivores. Dès lors, le Coin de Val n'est pas un long fleuve tranquille mais que ce soit les élus, les collaborateurs et notre aménageur nous nous battons pour que ce projet vive et soit ce formidable catalyseur de toutes les forces de Val d'Isère afin de porter notre station de manière durable et efficace.

Il est parfois lassant d'entendre les Cassandre crier à la procrastination ou à l'incurie mais croyez-moi je ne lâcherai rien pour défendre l'avenir de notre village et de notre station.

Bonne saison à toutes et tous !

Marc Bauer
Maire de Val d'Isère



Val d'Isère

MAIRIE



Un jour, quand il s'agit de réaliser une plage de dépôt sur la plaine de la Daille... on nous oppose la dégradation de l'habitat de la truite fario...»

Agenda de l'hiver...

LES ÉVÉNEMENTS DE VAL D'ISÈRE

- > 4 DÉCEMBRE
AU 5 JANVIER
Exposition peintures de l'artiste Skapoo dans le hall d'accueil de la mairie
- > 8 DÉCEMBRE
31ème Téléthon – 16h
- > DU 8 AU 10 DÉCEMBRE
Critérium de la Première Neige hommes
- > 13 DÉCEMBRE
Vernissage de l'exposition SKAPOO dans le hall d'accueil de la mairie
- > DU 15 AU 17 DÉCEMBRE
Critérium de la Première Neige Femmes
- > 18 DÉCEMBRE
Conseil Municipal – 18h
- > 20 DÉCEMBRE
Soirée d'accueil des saisonniers – 19h30 – Club des Sports
- > 23 AU 30 DÉCEMBRE
Magie de Noël
- > 28 DÉCEMBRE
Concert Gospel – 18h – église de Val d'Isère
- > 8 JANVIER
AU 28 FÉVRIER
Exposition peintures abstraites de l'artiste Kiki Sorio dans le hall d'accueil de la mairie
- > 10 AU 13 JANVIER
Les Napoléons – Rassemblement des acteurs de l'industrie des communications
- > 26 JANVIER
La descente des copains – 19h – Face de Bellevarde
- > 29 JANVIER
AU 1^{ER} FÉVRIER
Classicaval – 25ème festival de musique classique
- > 6 FÉVRIER
Journée santé – Maison de Val
- > 15 FÉVRIER
Carnaval de Val d'Isère – 18h

Programme animations détaillé sur www.valdisere.com
Programme cinéma sur www.valdisere.fr



État civil août 2017 à octobre 2017

NAISSANCES

- Léon SLINN le 7 août
- Manoë COLOMBO le 27 août
- Tom ROBINSON le 1^{er} septembre
- Benjamin ANGUS le 26 septembre
- Lia DOUILLET le 15 octobre
- Leandro DOS SANTOS GONÇALVES le 17 octobre
- Mollie PALEY le 28 octobre
- Margot ROPY WAGNER le 18 novembre

MARIAGES

- Carine VIGNON & Nicolas FERRANDO le 19 août
- Catherine REGOLINI & Arjen BOON le 21 octobre

DÉCÉS

- Jean DUCHÊNE le 19 août
- Christian KOWALSKI le 24 septembre
- René BONNEVIE le 25 octobre



DIRECTEUR DE PUBLICATION: MARC BAUER
CRÉDITS PHOTO: MAIRE DE VAL D'ISÈRE, VAL D'ISÈRE TOURISME, ANDY PARANT, MILADA VEGEROVA, A. XROMATIK
CONCEPTION RÉALISATION IMPRESSION: DEUX-POINTS
TIRAGE: 2000 EX IMPRIMÉ SUR PAPIER COCOON
100% RECYCLÉ FSC

la lettre de Val d'Isère
www.valdisere.fr

la lettre de Val d'Isère
www.valdisere.fr

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

L'Actu de Val d'Isère

En bref



Le parking du Crêt

Le nouveau parking de Val d'Isère est entré en fonction début décembre. Le bâtiment est composé de bureaux, locaux techniques et de 190 places de parking - dont 2 sont équipées de bornes de recharge électrique - sur 2 niveaux dont l'exploitation a été confiée à la SAGS. Ouvert durant la saison hivernale il sera possible de se garer pour la journée, la semaine ou la saison.

Renseignements tarifaires et réservations : 04 79 06 07 44 ou www.valdisere.com



Conférences RPAM et Saintexupériens

De nombreux débats et conférences en cette fin d'année ont abordé la psychologie comportementale de nos enfants. Organisées par l'Association des Saintexupériens qui s'intéresse à nos adolescents et le Relais Parents Assistantes Maternelles dédié à la petite enfance, en partenariat avec les services jeunesse des communes, ces rencontres proposées aux parents à Val d'Isère, Tignes et Bourg Saint Maurice sont animées par des intervenants compétents (psychologue, addictologue, chargé de prévention...). Leur succès en dit long sur la place que nous accordons en tant que parents au bien-être de nos enfants. Les thématiques abordées - projets égalité filles garçons, les écrans dans l'espace familial, l'agressivité du jeune enfant, les ados face aux produits - et la qualité des échanges ont démontré l'attente des parents sur ces sujets d'actualité. Suite en 2018.

Fermeture de la préfecture.

Les bureaux de la sous-préfecture de Savoie à Albertville n'assurent plus l'accueil au public depuis le 13 novembre. Toutes les démarches administratives habituelles devront être opérées via les sites dédiés. www.savoie.gouv.fr et www.service-public.fr. Pour une demande de passeport, permis de conduire, certificat d'immatriculation, ... il faudra désormais passer par le numérique. L'objectif serait de tendre vers la simplification. Concernant la méthode, l'accueil de notre mairie continue d'apporter une aide aux administrés.



UN MUSÉE POUR RACONTER L'HISTOIRE DE VAL D'ISÈRE

L'espace Val d'Histoire entame une seconde vie au sein de la Maison de Val, porté par l'association éponyme et la commune. Retour sur la mue de ce lieu culturel qui retrace, à travers un parcours de visite très visuel et ludique, l'épopée de Val d'Isère et l'histoire du ski.



Après la réalisation de l'inventaire des collections du musée fondé en 2011 par Pim Geldof et quelques mois de conception et de réalisation, le nouveau musée Val d'Histoire prend place à la Maison de Val.

Pour l'association Val d'Histoire, qui a repris le flambeau après la disparition de son fondateur en 2014, c'est une grande satisfaction. « Val d'Isère, station de montagne de renommée internationale, riche d'une histoire de plusieurs siècles, méritait d'avoir un espace patrimonial à sa dimension », estime Christelle Bonnevie, la présidente de l'association qui a eu à cœur, avec la mairie, de transformer le musée en maison du patrimoine.

Quitter la plus vieille bâtisse de Val d'Isère, où le musée a démarré, en a chagriné plus d'un. « Nous étions très attachés à la maison Moris et un peu dubitatifs sur le transfert du musée dans cet espace de 80 m² tout en longueur ! », reconnaît Jean-Charles Boraso, membre du bureau de l'association et élu avalin. « Mais Atemia, l'agence missionnée pour concevoir la muséographie et la scénographie du Val d'Histoire, a su parfaitement tirer partie de la configuration des lieux et valoriser l'essentiel de la collection hétéroclite accumulée par notre ami Pim ».

L'inventaire réalisé sur les conseils de la direction départementale du patrimoine à Chambéry a, en effet, permis de répertorier quelque 2800 pièces, formant un ensemble assez disparate. Avec l'association, Atemia a retenu les éléments les plus emblématiques pour figurer dans le nouveau parcours de visite.

« Nous pourrions alimenter des expositions temporaires et renouveler régulièrement le contenu des espaces thématiques, avec les nombreuses pièces réunies par Pim et celles que nous continuons à collecter », se félicite Christelle Bonnevie, louant la nouvelle scénographie du musée et sa muséographie, particulièrement bien adaptées à un public familial.



« L'inventaire réalisé a permis de répertorier quelques 2800 pièces. »



La gestion de Val d'Histoire

Le parcours de visite a été conçu pour être emprunté en autonomie. C'est le personnel de la Médiathèque et Patricia Suino, directrice de la Maison de Val, qui assurent l'ouverture et la fermeture du musée au quotidien, ainsi que la mise en place d'expositions temporaires annuelles.

Un concentré d'histoire dans 80 m²

Le parcours de visite est organisé en cinq espaces thématiques qui permettent de cheminer de façon chronologique à travers l'histoire de Val d'Isère, du petit village de montagne à sa transformation en grande station de ski internationale. « Nous avons tablé sur une visite d'une heure environ, dans laquelle tout le contenu est intégralement traduit en anglais », explique Emilie Dohrmann de l'agence Atemia. Beaucoup de visuels et d'infographies grand format, de montages vidéo et de dispositifs interactifs pour susciter l'intérêt des plus jeunes. Mention spéciale pour la cabine d'essayage virtuelle qui permet de se costumer avec la tenue de ski de l'époque de son choix et d'immortaliser en photo le résultat ! « Le principe, c'est que l'association puisse changer régulièrement le contenu en puisant dans les réserves », souligne Emilie Dohrmann.

Flash

REGISTRE ACCESSIBILITÉ ERP



Si depuis le 22 octobre 2017, le registre d'accessibilité doit être mis à disposition dans chaque établissement recevant du public, il n'existe aucune obligation sur la rédaction de ce document par une entreprise privée. Le propriétaire trouvera tous les éléments d'aide à son écriture sur le site www.savoie.gouv.fr. Tapez en recherche : « registre public accessibilité », rubrique « politiques publiques ».

DÉMOLITION DE LA GARE ROUTIÈRE



Indispensable pour garantir la réalisation du projet « Coin de Val », la démolition de la gare routière ne perturbera pas le fonctionnement des usagers.

Les taxis auront toujours des emplacements réservés, un couloir de bus est maintenu et le bureau de la conciergerie retrouve une place à l'accueil de l'office du tourisme. ●

ENQUÊTE PUBLIQUE



Pour l'aménagement de l'Isère dans la plaine de la Daille et sa déclaration d'intérêt général, elle aura lieu du 12 décembre 2017 au 11 janvier 2018. Durant cette période le dossier de consultation et

le registre d'enquête seront tenus à disposition du public. Le commissaire enquêteur assurera une permanence en mairie les 12 décembre, 4 et 11 janvier de 14h à 17h. ●